

ENDOSCOPIE

Mon pense-bête

- Apporter ces 3 documents lus, remplis et **signés** :
 - le consentement du praticien
 - le consentement d'anesthésie et le dossier d'anesthésie
 - le formulaire de désignation de la personne de confiance

- Ainsi que :
 - le test PCR de moins de 48h
 - la carte nationale d'identité

- Être à jeun (ni boire, ni manger, ni fumer, ni chewing-gum)

- Suivi des consignes de l'anesthésiste relatives à l'arrêt / ou à la poursuite de votre traitement (merci d'apporter votre traitement personnel, avec l'ordonnance)

- Réalisation de la dépilation selon consigne du praticien

- Sécurité des biens : utilisation des armoires fermées à clef et ne ramener que le strict nécessaire (pas d'objet de valeur)

- Prévoir obligatoirement un accompagnement pour la sortie (jour et nuit)

- Ramener votre prescription